

Cahier des charges de l'appel à projets 2024-2025



APPEL À PROJET 10^e édition 2024-2025

ouvert jusqu'au
10 nov. 2024

RECHERCHE
PROJET
QUI CASSE
DES BRIQUES

INCUBATEUR
D'INNOVATION
SOCIALE



Première Brique

2 rue Raymond Lizop (au Fil/ Les Imaginations Fertiles)

31100 Toulouse

www.premiere-brique.fr



FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés
MPA-OCCITANIE

toulouse
métropole



Table des matières

1.	<u>QUI SOMMES-NOUS ?</u>	<u>3</u>
2.	<u>L'ENVIRONNEMENT DE PREMIERE BRIQUE.....</u>	<u>3</u>
3.	<u>POURQUOI DEVELOPPER L'INNOVATION SOCIALE ?</u>	<u>5</u>
4.	<u>ON RECHERCHE DES PROJETS QUI CASSENT DES BRIQUES !.....</u>	<u>5</u>
5.	<u>A QUI S'ADRESSE CET APPEL A PROJETS ?.....</u>	<u>11</u>
6.	<u>LE PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT.....</u>	<u>13</u>
7.	<u>PRISE EN CHARGE.....</u>	<u>14</u>
8.	<u>INTEGREZ LA PROMOTION 2025 !</u>	<u>14</u>
9.	<u>INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS.....</u>	<u>15</u>

1. Qui sommes-nous ?

Experte en innovation sociale et en accompagnement à la création d'entreprise, l'équipe de Première Brique accompagne **l'émergence d'entreprises à impacts sociaux et environnementaux positifs pour le territoire et ses habitants.**

Pour cela, Première Brique propose **trois services complémentaires** :

- **L'incubateur, pour accompagner des porteurs de projets** dans la réalisation d'une étude d'opportunité, d'une expérimentation, du lancement d'une activité innovante, pour construire un projet d'entreprise sociale qui vous ressemble et inscrire votre entreprise dans une gouvernance de l'économie sociale et solidaire
- **La Fabrique à Initiatives** pour accompagner les acteurs du territoire à la création de solutions entrepreneuriales de l'économie sociale et solidaire répondant à des besoins du territoire et sur lesquels il n'y a pas encore de porteurs de projets identifiés
- **Le programme d'implantation** pour accompagner les entreprises sociales existantes (structures ayant validé son modèle économique), dans son installation sur notre territoire

L'incubateur Première Brique lance **son dixième appel à projet** pour sélectionner les projets qui seront accompagnés à partir de janvier 2025 et on prévient, **"ici on cherche des projets qui cassent des briques" !**

2. L'environnement de Première Brique

Première Brique bénéficie de la richesse d'un réseau d'acteurs publics et privés qui se mobilisent autour de l'incubateur.

Première Brique est co-portée et co-pilotée par **France Active MPA-Occitanie** et **Toulouse Métropole**.

Depuis 2005, **France Active MPA-Occitanie** intervient dans 8 départements de l'Occitanie pour apporter des ressources solidaires sur les territoires. Elle propose une offre de services adaptée aux besoins des entrepreneurs engagés, en termes d'accompagnement en création et développement d'entreprises et de financement. A travers son offre, France Active MPA-Occitanie donne les moyens d'agir aux entrepreneurs qui souhaitent s'engager sur leur territoire.

Toulouse Métropole accompagne les acteurs de l'économie sociale et solidaire dans la création de leur activité et leur développement. Toulouse Métropole a officialisé la création de Première Brique en octobre 2015 dans le but de soutenir le développement d'entreprises sociales et solidaires innovantes. Elle met en réseau les projets incubés avec son écosystème et les différents services de la Métropole.

Première Brique bénéficie du soutien de partenaires locaux, nationaux et européens :

- Première Brique est soutenue par la **Région Occitanie** dans le cadre de la stratégie régionale pour l'emploi et la croissance au titre de sa compétence en matière de soutien à l'entrepreneuriat, dont le soutien à la création d'entreprises innovante est un axe essentiel.
- **Les villes de Toulouse, de Blagnac et de Villeneuve-Tolosane ainsi que le Conseil Départemental 31** pour accompagner le développement d'étude d'opportunités de la Fabrique à Initiatives.
- **ENEDIS** pour favoriser le développement local et durable sur les territoires du département de la Haute-Garonne.
- Depuis 2022 **par le Fonds Social Européen +**, fonds structurel de l'Union européenne qui a pour vocation principale de contribuer à améliorer les perspectives professionnelles de l'ensemble des citoyen·ne·s européen·ne·s, en particulier celles et ceux en situation de précarité ou d'exclusion.

Le dispositif enrichit son accompagnement par la mobilisation d'un ensemble de regards et de compétences d'experts associés. Première Brique travaille avec des partenaires territoriaux, le réseau des acteurs de la création d'entreprise et de l'économie sociale et solidaire et, plus particulièrement sur la Métropole de Toulouse avec les acteurs du réseau **Toulouse Métropole Impact (TMI)** et notamment le **Parcours ADRESS** porté par le **Mouvement Associatif Occitanie**.

Première Brique enrichit également son expertise en innovation sociale avec la participation à plusieurs réseaux régionaux et nationaux :

- La communauté "émergence et accélération" animée par l'**Avisé** et composée de plus de 130 acteurs de l'émergence en France,
- Le collectif d'accompagnateurs des innovations sociales « **KIIF** » composé de 10 incubateurs d'innovation sociale en France (Atis Bordeaux, Inter-Made Marseille, Ronalpia Lyon, Antropia Paris, Evident ! Lille, Makesense Paris, Le labo des partenariats Strasbourg, Adress Normandie, Les Ecosolies Nantes et Première Brique).
- Le **Réso IP+**, réseau coordonné par l'agence **Ad'Occ**, agence de développement économique de la Région Occitanie.
- L'écosystème **French Tech Toulouse** et tous les porteurs de projets ont accès à une adhésion gratuite à la communauté. La French Tech Toulouse est une association d'entrepreneurs de la région toulousaine, qui soutient et favorise le développement des entreprises innovantes, quel que soit leur secteur d'activité et quelle que soit leur technologie.

3. Pourquoi développer l'innovation sociale ?

Parmi les voies que la France doit emprunter pour sortir d'une crise économique, sociale et environnementale qui s'accélère, celle de l'innovation est dans toutes les têtes. L'innovation technologique est encore souvent perçue comme la seule « vraie » manière d'innover.

Or une autre forme d'innovation s'épanouit en silence, celle de l'innovation sociale officiellement reconnue en France dans la loi de juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire.

Centrée sur l'**intérêt général**, elle consiste à élaborer des **réponses nouvelles à des problématiques sociales et environnementales** auxquelles ni le marché ni les politiques publiques ne peuvent répondre seuls : chômage de longue durée, changement climatique, raréfaction des ressources, vieillissement de la population, égalité dans l'accès aux soins, au logement, délitement du lien de solidarité, malnutrition...

Comme toute innovation, l'innovation sociale nécessite d'investir dans la recherche et développement, de s'entourer d'experts et bien sûr de prendre des risques. Mais sa caractéristique principale est d'impliquer tous les acteurs dans le processus de création et, en premier lieu, les usagers concernés.

Multiforme, elle a recours autant aux sciences humaines et sociales qu'aux technologies numériques. En cela, il n'est pas rare qu'innovation sociale et innovation technologique aillent de pair.

Première Brique est née de ces constats avec l'ambition d'encourager des femmes et des hommes à tester et à concrétiser leurs idées pour que leurs innovations permettent la création d'emplois et de nouveaux services ou produits au bénéfice du territoire et de ses habitants.

Nombreux sont les défis qui nous attendent sur notre territoire. Nous souhaitons **identifier au travers de cet appel à projets, les pionniers de l'économie de demain**, plus solidaire vis-à-vis des femmes et des hommes, plus solidaire vis-à-vis de l'environnement, et qui combinent dans leurs modèles économiques l'intérêt général et l'efficacité économique.

4. On recherche des projets qui cassent des briques !

Actrices et acteurs engagés.es

Vous avez des convictions et vous voulez vous engager ? Cet engagement peut être associatif, syndical, professionnel, politique. Cela va de l'entraide au sein de son quartier au soutien de grandes causes humanitaires.

Vous avez confiance dans l'issue favorable d'une situation ? Nous pensons qu'il faut aujourd'hui une forte envie de faire bouger les lignes pour concrétiser de belles idées d'innovations sociales sur notre territoire tout en conservant réalisme et pragmatisme pour la mise en œuvre des projets.

Le sens

La question du sens au travail s'impose comme une préoccupation majeure pour de nombreux actifs qui s'interrogent sur la suite de leur vie professionnelle. La question se pose même de plus en plus tôt, dès les études et avant d'avoir expérimenté le monde du travail.

Les métiers de la transition sociale, sociétale et environnementale attirent de plus en plus car ils permettent de contribuer directement/concrètement à ces défis, de rendre chacun.e acteur.trice du monde de demain.

Candidatez à l'Appel à Projets pour développer un projet qui a du sens, pour vous en tant qu'individu et collectif, et une utilité sociale, sociétale et/ou environnementale sur le territoire.

L'action

L'essai de Stéphane Hessel en 2010 « Indignez-vous », qui n'a pas pris une ride, nous inspire fortement : « *Oui à l'action concrète et constructive !* », « *L'engagement, l'envie d'agir, et le passage à l'action feront certainement la différence.* »

Des éléments de réponses sont déjà sous nos yeux. Partout autour de nous fleurissent et se développent des initiatives inspirantes - qu'elles soient dans l'économie locale et sociale, l'entraide, la finance solidaire et participative, le développement de la créativité, de l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat, l'agriculture naturelle et biologique, les villes en transition, les nouveaux modèles énergétiques décentralisés, les comités de quartier... En ville comme à la campagne.

Rejoins-nous et candidate dès aujourd'hui à l'appel à projets de Première Brique !

Par le biais de cet appel à projet nous recherchons des projets qui répondent aux enjeux territoriaux et notamment les quatre enjeux présentés ci-dessous. Les candidatures répondant à d'autres enjeux seront néanmoins également étudiées.

Alimentation durable

Constats : En 2022, 16% des français.es disent ne pas assez manger¹, sans compter les problèmes de malnutrition. Parallèlement, en 2020, deux paysans par jour choisissaient de se donner la mort². La concentration des fermes est toujours à l'œuvre : de moins en moins nombreuses (-100 000 fermes entre 2010 et 2020), leur taille ne fait que croître (+25% sur la même période)³, poussant ainsi le système agricole vers une agriculture dépendante d'intrants chimiques et d'engins agricoles plus puissants.

¹ *En forte hausse, la précarité alimentaire s'ajoute à d'autres fragilités*, Marianne Bléhaut, Mathilde Gressier, Consommation et mode de vie, CREDOC, mai 2023

² *Suicides en agriculture : mieux prévenir, identifier et accompagner les situations de détresse*, Rapport d'information n°451 du Sénat, mars 2021

³ *Recensement agricole 2020*, Agreste, Ministère de l'agriculture, PRIMEUR n°13, octobre 2022

Les défis à relever :

- Nourrir la population avec des produits équitables (pour le consommateur et le paysan), de qualité et qui ne détériorent pas nos écosystèmes est un fort enjeu pour le système agricole et alimentaire français.
- Avec une population concentrée dans les villes et une périurbanisation croissante, il faut pouvoir acheminer dans les temps des produits frais, accessibles, et sans détériorer leur qualité. Cela reste un enjeu d'amélioration et d'optimisation de la **logistique urbaine** (le « dernier kilomètre »).
- La massification des circuits courts et le **changement d'échelle de l'alimentation durable** sont des préoccupations majeures de ce début du 21^{ème} siècle. Malgré certains espoirs, l'agriculture urbaine n'a pas vraiment remporté le pari de l'autosuffisance. Pour autant, elle a donné naissance à des projets qui rendent visibles les sujets agricoles et alimentaire en ville et rend concret la lutte contre les îlots de chaleur en végétalisant les espaces bétonnés par exemple.
- La **préservation des ressources naturelles et de la biodiversité** est également un défi pour la France. La **raréfaction de l'eau** est devenue une réalité pour plusieurs départements et métropoles comme Toulouse.
- Des « espèces exotiques envahissantes » explosent dans certains écosystèmes, faisant l'objet de programmes de luttes spécifiques. Pendant que la biodiversité des sols se dégrade et que les productions agricoles ne semblent plus adaptées au dérèglement climatique⁴.
- « La **crise du bio** » perdure depuis la sortie du Covid et le marché de l'alimentation biologique reste contraint dans un contexte d'inflation et ce malgré certaines réformes comme les lois EGAlim 1 et 2 qui peinent à être mises en place.
- Le métier de paysan est toujours plus difficile. Sous pression (prix, valorisation du métier, revenus pour l'agriculteur et l'agricultrice, normes, foncier...), la **profession paysanne** est confrontée à un fort vieillissement et donc un renouvellement de sa démographie au risque d'entamer la sécurité alimentaire de certaines régions voire du pays.

Nous souhaitons porter une attention particulière aux projets axés autour de la distribution, de la transformation, de la consommation, de la sensibilisation et de l'accompagnement des acteurs de la filière agricole et alimentaire durable.

Ces projets nous inspirent et nous donnent faim : le 100^{ième} Singe et tout le Collectif Nourrir la Ville, les Fermes partagées, EDENN, GRAP, le collectif du Bol, VRAC, les acteurs de la Sécurité Sociale de l'Alimentation, l'Atelier Paysan, Les amis des Marais du Vigueirat... Liste non exhaustive !

⁴ *Changement climatique, eau, agriculture : quelles trajectoires d'ici 2050 ?*, rapport CGEDD et CGAAER, Ministère de la transition écologique, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, juillet 2020

Mobilité de demain

Constat : En France, le transport est le premier émetteur de Gaz à Effet de Serre (pour 32% en 2022) dont principalement le transport routier (60% en 2022) avec les voitures particulières en première place (52% en 2022)⁵. 7 personnes sur 10 utilisent leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail et la voiture est même encore utilisée pour plus de la moitié des déplacements de moins de 2 km⁶.

Les défis à relever :

- L'accès à une **mobilité douce** (respectueuse de l'environnement et des corps humains) dépend de différents facteurs discriminants : le genre, le territoire, la classe sociale. A cela, viennent s'ajouter d'autres freins liés à la psychologie et la perception ainsi qu'aux besoins individuels : confort, efficacité, fluidité du service, confiance en soi et capacités réelles etc.
- Les mesures se multiplient, certaines pourraient devenir contraignantes, ce à quoi nous ne sommes pas collectivement préparés (cas notamment des Zones à Faible Emission). Si un véhicule doux, accessible pour toutes et tous et polyvalent est encore une utopie, **l'intermodalité** (utilisation de plusieurs modes de transport sur un même trajet) est un enjeu prioritaire dans les prochaines années.
- Ainsi développer des **transports décarbonés** (individuels et professionnels) est un défi auquel la France est confrontée. Par exemple, le **véhicule intermédiaire** se situant entre le cycle et la voiture est face à des barrières : légales, technologiques, normatives/culturelles, économiques et industrielles.
- La question de la mobilité soulève plus globalement les enjeux du territoire, de sa géographie et de son aménagement. Certaines villes et villages sont toujours enclavés et mal desservis ; et de nouveaux quartiers dans les grandes villes sont confrontés à l'augmentation du trafic et l'évolution des usages de la voirie (exemple des quartiers Cartoucherie ou Lalande Nord à Toulouse). Cela pose la problématique **d'accompagner les usages sociaux** et de **permettre des connexions écologiques** entre les territoires.
- La connexion du territoire occitan se fait aussi avec le reste de la France et le monde : le **tourisme vert durable et local** fait partie de l'équation avec une demande qui progresse. L'axe du canal d'Entre-deux-mers en est un exemple avec une vélo-route attractive et un vecteur de transport fluvial.

Les projets attendus pourront être orientés vers la conception, la distribution, l'accompagnement des usages (offre et demande), le recyclage et la valorisation des déchets dans tout type de mobilité (individuelle, professionnelle...).

Ces projets nous inspirent et avec eux on accélère : Mobicoop, Maillon Mobility, In'VD, Appli'Colis, Toutenvélo, Sailcoop, Citiz, les Garages Solidaires... Liste non exhaustive !

⁵ La voiture reste majoritaire pour les déplacements domicile-travail, même pour de courtes distances, Chantal Brutel, Jeanne Pages, INSEE, janvier 2021

⁶ Idem

Inclusion et solidarités

Constats : En 2021, en France, 9,1 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté monétaire⁷ et ce chiffre continue de progresser. Les familles monoparentales, les personnes sans emploi et les personnes immigrées ou réfugiées sont les plus impactées. Par ailleurs, les femmes sont toujours discriminées dans le monde du travail tant sur les types de postes, les niveaux de responsabilité que les niveaux de rémunération⁸. Enfin, les actes racistes, sexistes, anti-LGTQIA et validistes ont augmenté sur les dernières années⁹.

Les défis à relever :

- En 2023 et 2024, la signature des nouveaux contrats de ville a amené à réaffirmer et redéfinir des priorités territoriales en s'appuyant sur des diagnostics actualisés. De nouveaux quartiers intègrent les découpages¹⁰ et soulèvent le besoin de positionnement d'acteurs existants ou nouveaux pour développer des **actions de proximité / aller à la rencontre des habitant.es** (comme les services sociaux, l'éducation populaire, la sensibilisation à l'écologie...). La question de l'entrepreneuriat dans les QPV est également une notion mise en avant dans l'ensemble des contrats de ville et encouragée par l'Etat. S'il peut être une vraie solution d'accès à l'emploi pour des personnes précaires économiquement, comment faire pour qu'il ne s'agisse pas d'un parcours qui fragilise encore plus ? Aussi, les quartiers sortants du découpage QPV ne doivent pour autant pas être omis des réflexions et à ce titre, Toulouse Métropole a fait le choix de conserver la dénomination "quartier de veille" qui a disparu des cartographies du ministère.
- La métropole de Toulouse relève l'aggravation des problématiques liées aux **personnes sans domicile fixe**, désignées comme sans résidence stable. Les services d'hébergement d'urgence sont saturés et les programmes d'aide/solidarité alimentaire deviennent inadéquats pour une population bénéficiaire en constante évolution (étudiants, salariés précaires, famille monoparentale...).
- L'insertion par l'activité économique (ainsi que les entreprises adaptées) répondent à des besoins sociaux toujours cruciaux au regard des inégalités et des exclusions qui ne diminuent pas mais les crédits et dotations ne progressent pas, voire observent plutôt la tendance inverse. Le renouvellement des formes d'entreprises inclusives avec l'apparition des **Entreprises à But d'Emploi** amène de nouvelles perspectives et un débat autour des publics cibles, des moyens et outils mis en place¹¹. Plus généralement, l'inclusion des nouvelles formes diagnostiquées comme les **neuroatypiques** sont des problématiques auxquelles la société doit répondre.
- Le renforcement de la **place du numérique** dans notre société altère les liens sociaux plus particulièrement avec les anciennes générations (fracture du numérique). Mais cela touche aussi les jeunes générations dans leur phase de socialisation primaire que constitue l'école et l'éducation (place des médias, évolutions de la sexualité, troubles de l'attention...).

⁷ Le seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian, soit 1158€ en France en 2021

Source : *L'essentiel sur... la pauvreté*, INSEE, février 2024

⁸ *A travail égal, salaire égal ?*, Observatoire des inégalités, mars 2024

⁹ *Rapport sur les discriminations en France*, Anne Brunner et Louis Maurin, Observatoire des inégalités, édition 2023

¹⁰ Lalande Nord et Ginestou à Toulouse, Beausoleil-Bas à Montauban, Cœur et quartier de Saint-Gaudens, par exemple

¹¹ Une entreprise à but d'emploi (EBE) est une entreprise de l'économie sociale et solidaire, conventionnée par le territoire sur lequel elle est implantée et le Fonds d'expérimentation. Cette entreprise a pour fonction première de produire des emplois supplémentaires manquants sur le territoire et adaptés aux personnes privées durablement d'emploi habitantes du territoire, qu'elle embauche sur proposition du comité local pour l'emploi (CLE). Source : www.tzcid.fr

- Le **bien vieillir** et la **perte d'autonomie** amènent les sujets de l'accompagnement vers des environnements désirables (collectifs ou individualisés) et des personnes aidantes.
- L'**homophobie** et la **transphobie** sont des phénomènes préoccupants dans un contexte de recrudescence des violences.

Les projets attendus devront permettre d'avoir un regard nouveau sur l'insertion et l'inclusion, l'entraide communautaire, la lutte contre les discriminations de tous types ou pourront intervenir auprès de publics ou de territoires en carence d'actions dédiées.

Ces projets nous inspirent et réchauffent nos cœurs : la Cloche, le Wanted Café, Griselidis, la CASE de Santé, Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée, CLAR-T, le collectif Fêtons + Risquons - ... Liste non exhaustive !

Economie circulaire

Constats : L'empreinte carbone par Français.e reste toujours la même sur les dernières années (9,3 tonnes équivalent CO2 en 2019) alors qu'il faudrait la diviser par 4 à minima pour respecter l'accord de Paris et rester dans des conditions habitables de la planète pour l'humanité partout sur le globe. Aujourd'hui principalement liée aux importations, elle est associée aux consommations intermédiaires destinées au système productif français. Les dépenses consacrées à la réparation et à l'entretien des appareils progressent moins rapidement que celles pour l'achat de matériel neuf¹². Le poids moyen des équipements par foyer est de 2,5 tonnes, pour les fabriquer 45 tonnes de matières premières ont été nécessaires¹³.

Les défis à relever :

- Le recyclage n'est toujours pas intégré dans toutes les chaînes de production et dans les gestes de consommation mais il devient communément admis que pour mettre fin à un monde linéaire générant diverses pollutions, la meilleure production est celle qui n'existe pas. La généralisation et l'optimisation des **processus de recyclage** de l'ensemble des matières concernées restent toutefois inévitable pour l'économie circulaire française afin de respecter les limites planétaires et ralentir (voire éviter) la raréfaction des ressources.
- Le **démantèlement** et le **surcyclage** en valorisant un déchet en ressource n'est plus une pratique alternative. Cette filière est devenue un marché concurrentiel depuis quelques années mais son **changement d'échelle** (et de ses acteurs) est collectivement souhaitable. La déconstruction sélective est un exemple symbolique tant il y a de nouveaux acteurs. Ce dynamisme démontre le **besoin de structuration du secteur** et de pérennisation des acteurs en place. Malgré cela, quelques maillons de la chaîne sont encore peu pourvus en initiatives comme les diagnostics de matériaux de réemploi du bâtiment ou leur reconditionnement.

¹² *Indicateurs clés pour le suivi de l'économie circulaire*, Philippe Calatayud, Mélanie Gauche, Frédéric Nauroy, SDES, Ministère de la transition écologique, avril 2021

¹³ Idem

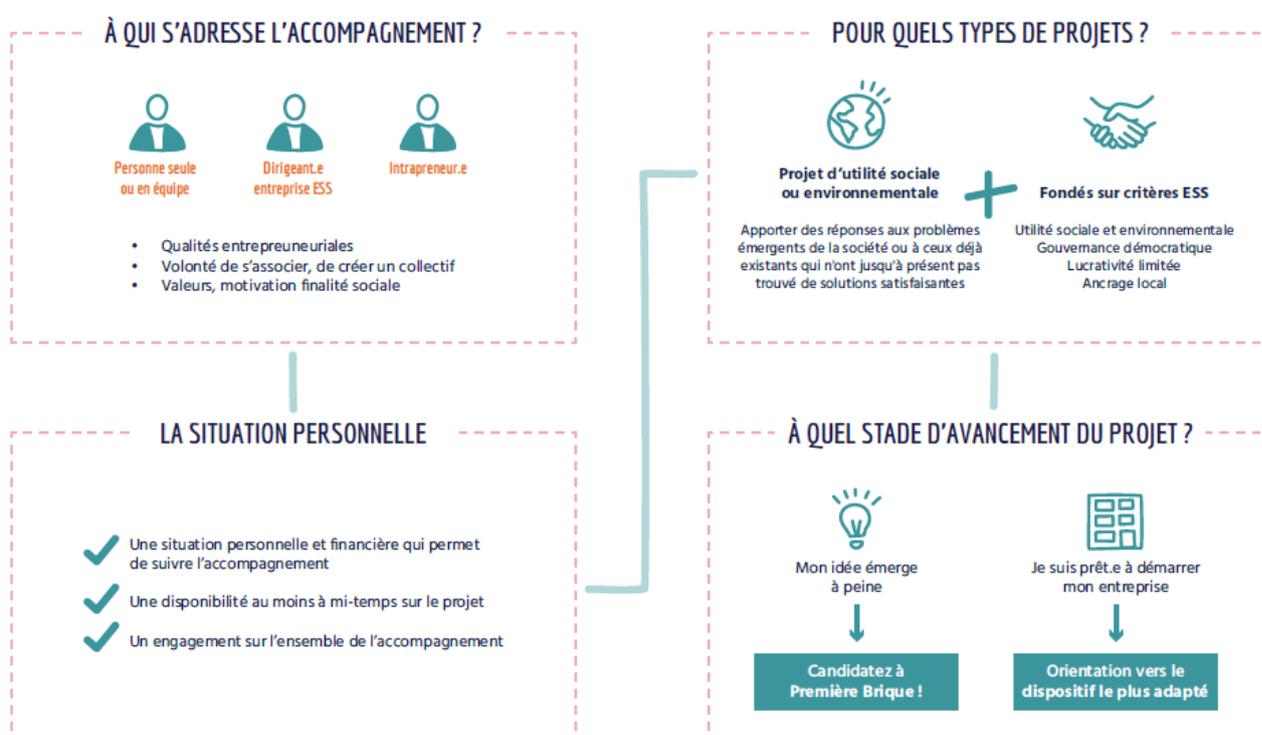
- Le **conditionnement** est d'ailleurs un enjeu en soi à travers le packaging de l'alimentation : maintien des emballages plastiques du fait des normes d'hygiène libérant des perturbateurs endocriniens et des nanoparticules. De plus, le recyclage des emballages alimentaires n'est pas optimisé du fait du manque de savoir-faire technique pour leur nettoyage. La **consigne en verre** est devenue un objectif dans certaines régions (et plus généralement à travers l'objectif de 10% d'emballage réemployés d'ici 2027 en France). Des acteurs se sont positionnés et des initiatives sont apparues un peu partout, mais leur soutien reste toujours de mise.

- D'autres besoins sociaux apparaissent en lien avec ces nouveaux usages et procédés : les conciergeries de chantier, l'**écologie industrielle** à échelle d'un territoire (mutualisation et partage), la sensibilisation aux achats responsables au sein des collectivités ou de grands groupes, des solutions pour limiter voire stopper l'artificialisation des sols etc.

Les projets attendus devront participer à la mise en place des principes de l'un des 4 scénarios définis par l'ADEME : génération frugale, coopérations territoriales, technologies vertes, pari réparateur.

Ces projets nous inspirent et nous empêchent de tourner en rond : Caprionis, Ethikis – Label Longtime, ArtStock, ReTolosa, les membres de France Consigne, La Rebooterie, Ecozimut ... Liste non exhaustive !

5. A qui s'adresse cet appel à projets ?



Zoom sur l'Économie Sociale et Solidaire

Les grands principes de l'économie sociale : toutes structures permettant de répondre aux critères suivants :

- Utilité sociale et environnementale de l'activité économique : répondre à un enjeu de société (vieillesse de la population, adaptation changement climatique, exclusion sociale, etc.
- Gouvernance démocratique : 1 personne = 1 voix
- Lucrativité limitée : les bénéfices sont prioritairement réinvestis dans le développement de l'activité ; pas ou faible rémunération des actionnaires.
- Ancrage local des activités répondant à des besoins de territoire et qui vont associer ses parties prenantes, les usagers du service ou potentiels clients.

Actuellement, on définit par « économie sociale », les entreprises qui s'appuient strictement sur le statut juridique : associations, coopératives, mutuelles et fondations. Les entreprises qui vont plus loin dans leur démarche « éthique », soit parce qu'elles s'adressent à des publics en difficulté (entreprises d'insertion, épiceries solidaires, garages associatifs etc.), soit parce qu'elles ont une activité économique utile pour la collectivité (SCIC Mobilib', SCIC Websourd, SCIC les Ifs, etc.) et/ou respectueuse de l'environnement (ressourceries, recycleries telle que la Glanerie) sont dans l'économie solidaire.

Zoom sur l'innovation sociale

Définition du Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire :

(CSESS) : "L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou service, que le mode d'organisation, de distribution... Elles passent par un processus en plusieurs démarches : émergence, expérimentation, diffusion, évaluation."

Est considéré comme relevant de l'innovation sociale le projet d'une ou de plusieurs entreprises, consistant :
1° Soit à répondre à des besoins sociaux non ou mal satisfaits, que ce soit dans les conditions actuelles du marché ou dans le cadre des politiques publiques ;

2° Soit à répondre à des besoins sociaux par une forme innovante d'entreprise, par un processus innovant de production de biens ou de services ou encore par un mode innovant d'organisation du travail. Les procédures de consultation et d'élaboration des projets socialement innovants auxquelles sont associés les bénéficiaires concernés par ce type de projet ainsi que les modalités de financement de tels projets relèvent également de l'innovation sociale.

Pour bénéficier des financements publics au titre de l'innovation sociale, le caractère innovant de son activité doit, en outre, engendrer pour cette entreprise des difficultés à en assurer le financement intégral aux conditions normales de marché. Cette condition ne s'applique pas aux financements accordés au titre de l'innovation sociale par les collectivités territoriales.

Article 15 portant sur l'innovation sociale tel que rédigé dans la loi ESS (juillet 2014)

6. Le programme d'accompagnement

Notre programme d'incubation offre un accompagnement et une pédagogie adaptés aux spécificités de l'entrepreneuriat social, de l'idée à l'émergence.

L'accompagnement Première Brique pour les porteurs de projet qui ont participé à cette aventure leur inspire ces mots-clés :



Le programme d'accompagnement s'organise en deux phases :

Pré - incubation : de janvier à juin, un accompagnement intensif pour valider les besoins réels auxquels répond le projet, pour commencer à modéliser son offre et à mobiliser ses parties prenantes. Pour valider les besoins réels auxquels répond le projet vous ferez partie d'une promotion de porteurs de projets

Ce qui vous attend :

- Un accompagnement individuel sur mesure réalisé par les accompagnateurs de Première Brique
- Un travail personnel guidé selon une méthodologie spécifique à l'innovation sociale
- Une mise en réseau
- Des ateliers collectifs avec des experts thématiques à Toulouse au sein de votre promotion d'entrepreneurs sociaux (environ 3 journées par mois) avec des experts
- Une confrontation au terrain de votre projet

Incubation : les 12 mois suivants, un accompagnement pendant les phases d'expérimentation et de lancement.

Ce qui vous attend :

- Un accompagnement individuel sur mesure réalisé par les accompagnateurs de Première Brique
- Des accompagnements techniques par des experts-associés
- Le mentorat d'un.e entrepreneur.e expérimenté.e

Tout au long de l'accompagnement, vous aborderez notamment :

- Les bases de la création d'une entreprise sociale
- La définition du besoin social
- La confrontation du projet aux usagers et aux parties prenantes
- La construction de la proposition de valeur et de l'offre
- L'élaboration d'une première version test (expérimentation)
- L'étude de marché
- La posture d'entrepreneur.e
- La communication du projet auprès de différents interlocuteurs
- Les prévisions financières et les financements spécifiques à l'entrepreneuriat social

7. Prise en charge

Dans une logique d'accessibilité à tous, Première Brique assume l'entière prise en charge financière de cet accompagnement pour les porteurs de projet.

Pour les entreprises déjà en activité postulantes, une participation financière pourra être demandée.

8. Intégrez la promotion 2025 !

CALENDRIER 2024-2025



Pour répondre à l'appel à projets, [téléchargez le dossier de candidature ici](#) et envoyez-le **avant le dimanche 10 novembre 2024 à minuit** à candidature@premiere-brique.fr.

Vous pouvez également joindre à votre dossier de candidature : un pré-projet, votre CV et d'autres documents que vous jugez pertinents.

Si votre dossier est présélectionné, vous passerez un entretien avec les membres de notre équipe. Suite à cet entretien, une deuxième sélection sera réalisée et il pourra vous être demandé une présentation devant notre jury de sélection composé de l'équipe de Première Brique et ses partenaires le 17 décembre 2024. Nous vous donnerons alors une réponse finale pour un début d'accompagnement en janvier 2025.

Vous recevrez à tous les stades de la sélection une réponse argumentée et une redirection vers les dispositifs appropriés si ce n'est pas Première Brique.

Participez à nos **réunions d'information** et à un **atelier idéation et sensibilisation à l'innovation sociale** aux Imaginations Fertiles à Toulouse :



Réunion d'information sur l'appel à projets et le programme d'accompagnement de l'incubateur de Première Brique : **mardi 1^{er} octobre 13h30-14h30** en présentiel (et aussi en distanciel) ; **jeudi 24 octobre 12h-13h** en distanciel.



Atelier collectif d'idéation et de sensibilisation à l'innovation sociale : Atelier d'intelligence collective pour découvrir l'innovation sociale, s'immerger dans l'esprit de l'incubateur de Première Brique, tester des idées de projets et rencontrer nos équipes. Pour les porteurs et porteuses de projet en herbe, et pour ceux qui cherchent encore une bonne idée de projet et qui veulent s'inspirer : **jeudi 3 octobre 14h-17h** (uniquement en présentiel).

Lien d'inscription pour ces évènements : [ici](#)

9. Informations et renseignements



Pour toute question : contact@premiere-brique.fr

Pour déposer votre dossier de candidature : candidature@premiere-brique.fr

Retrouvez-nous au FIL, lieu animé par Les Imaginations Fertiles
2 rue Raymond Lizop - 31100 Toulouse
Métro Bellefontaine